

La vie du Réseau

Posté par :

Publiée le : 04/02/2009 17:30:00

Ouverture d'un centre DEFIM à Montélimar (26 - Drôme). Stéphane Tripier CEDIM SARL 10 avenue de Rochemaure 26200 Montélimar 04 75 50 32 66 cedim@defim.biz [Demande de devis](#)

Des experts certifiés Les centres de diagnostics DEFIM réalisent pour vous l'ensemble des diagnostics techniques obligatoires : amiante, plomb, loi Carrez, état parasitaire, gaz, électricité, état des risques naturels et technologiques, performance énergétique, etc., en vous garantissant des prestations de qualité, un tarif étudié et un interlocuteur unique, performant et certifié. Nos experts ont suivi les formations nécessaires à l'exercice de leur profession, ils bénéficient d'une formation permanente, dispensée par des professionnels reconnus et sont informés des réglementations en constante évolution. **L'engagement DEFIM** Nos experts s'engagent à respecter la charte DEFIM : - Indépendance et impartialité Nos centres de diagnostics répondent aux exigences d'indépendance, de compétence, et d'obligation d'assurance de la profession. - Rapidité d'intervention, disponibilité et respect des délais Rendez-vous sous 48 heures, et jusqu'à quelques heures en cas d'urgence. Téléchargement possible de vos rapports depuis notre WEB FTP